

-----  
Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 64  
-----

Séance du 4 JUILLET 2014  
-----

**Objet : MODIFICATION D'EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF  
DEUXIEME CLASSE EN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE DEUXIEME  
CLASSE**  
-----

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	58
	de pouvoir(s) :	7
	de membres votants :	65
	votes pour :	65
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille quatorze, le 4 juillet à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 18 juin 2014, se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune d'AUFFAY, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Sylvain VASSE, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Joël SALAÜN, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Jacques FORTIN, Yvon PESQUET, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Marcel VAUTIER, Gilles AMAT, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Pierre LEMERCIER, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Daniel COLLARD, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, François LE GALLO, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Hubert LEPICHER, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Michel MENIVAL, Jacky LEVEQUE, Daniel ROCHE, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Alain ROUSSEL, Pierre LEBLOND, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marc VASSE, Sylvain DELTOUR, David SABLIN, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Jean-François BLOC, Mme Nelly TOCQUEVILLE, Patrick GUERARD, Gérard JOUAN, Mme Annick BOCANDE, Patrick MARTIN, Daniel LEFEVRE, Laurence ARTAUD, Pierre SORIN, Jean-Marie DUMOUCHEL, Jean-Pierre TROLEY, Michel LEJEUNE, Sébastien LE MAROIS, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Noël LEVILLAIN, Roger LEGER et Jean-Pierre PETIT.

Membres absents excusés avec pouvoir :

M. Gérard COLIN a donné pouvoir à M. André-Pierre BOURON,  
M. Alain LETARD a donné pouvoir à Mme Chantal FURON-BATAILLE,  
M. Jean-François BLOC a donné pouvoir à M. Pierre LEMERCIER,  
M. Patrick GUERARD a donné pouvoir à Mme Colette BERTRAND,  
M. Gérard JOUAN a donné pouvoir à M. Hugues OGDEN,  
M. Jacques CASTRES a donné pouvoir à M. Pierre LEBLOND,  
M. Noël LEVILLAIN a donné pouvoir à M. Alain ROUSSEL.

Assistaient également à la séance :

- MM. Henry WATTIEZ et Bruno NADJAR, ERDF,
- M. Eric DESPREUX, Orange,
- M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

**Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-64 :**

**OBJET : MODIFICATION D'EMPLOI D'AJOINT ADMINISTRATIF  
DEUXIEME CLASSE EN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE DEUXIEME  
CLASSE**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 13 bis,
- vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Monsieur le Président informe l'assemblée de la modification des profils techniques au sein du service « inopinés » suite à la nomination de Xavier NEUVILLE à la fonction de directeur adjoint.

Monsieur le Président rappelle que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc à l'assemblée du Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Président propose, conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi du 26 janvier 1984, de supprimer un emploi d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe et de créer un emploi d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe titulaire permanent à temps complet pour permettre l'évolution du service « inopinés ».

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 4 juillet 2014 :

Filière :	technique
Cadre d'emploi :	C
Grade :	adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe
Ancien effectif :	0
Nouvel effectif :	1

Filière :	administrative
Cadre d'emploi :	C
Grade :	adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe
Ancien effectif :	10
Nouvel effectif :	9


Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical décide :

- d'ADOPTER la modification du tableau des emplois ainsi proposée,
- d'AUTORISER les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois et de les inscrire au budget.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,  
  
Patrick CHAUVET.



The stamp is circular with the text 'SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE' around the top edge and 'De la Seine-Maritime' in the center. A small star is at the bottom.

BUREAU DU COURRIER  
15 JUL. 2014  
PRÉFECTURE  
DE LA SEINE-MARITIME

